

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
VENDREDI 09 FEVRIER 2024  
22H40  
SALLE DES FÊTES – ST ANTOINE DE FICALBA

- 22H40 Vote pour l'envoi des convocations à l'Assemblée Générale par courriel

228 adhérents, 46 membres présents, 88 procurations : 134 votants, le quorum est atteint pour le vote.

**I – Envoi des convocations à l'Assemblée Générale par courriel**

228 adhérents, 46 membres présents, 88 procurations : 134 votants, le quorum est atteint.

Favorable à l'envoi par mail	129 voix
Défavorable à l'envoi par mail	5 voix

Le Président précise toutefois qu'un envoi courrier demeure pour les adhérents n'ayant pas précisé leurs coordonnées électroniques.

**Fin de l'Assemblée : 23h00**

**Le Président a clos la réunion en remerciant tous les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter et permettent à tout le monde de profiter des chalets d'Aulon.**

**Cette année encore les membres de l'association ont pu partager la galette autour d'un verre de cidre ou de jus de pomme ! Ce moment de convivialité a été apprécié par tous à la suite de cette soirée. Ce moment de retrouvailles est aussi important pour les membres du bureau qui apprécient les échanges et remontées d'information liés aux chalets.**

Le Président  
Bernard BELBES

La secrétaire  
Léa BELBES-GIMENO